.....



ID: 004-210401402-20230331-182023-DE

MAIRIE DES OMERGUES DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°18/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le trente et un mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames BOUCHET Françoise, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés: Madame COSTE Sylvie, Messieurs DE BRUYNE Vincent, TASSIN Michel.

Secrétaire de séance: Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 24/03/2023

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 7

Objet: AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET LOTISSEMENT 2022

Monsieur le Maire, de retour dans la salle, a repris la Présidence de l'Assemblée.

Il rappelle au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2022 soit :

section de fonctionnement : résultat de 0.00 €
section d'investissement : déficit de 12 620.00 €

résultat global : **déficit de** 12 620.00 €

Monsieur le Maire rappelle que l'affectation du résultat de la section d'exploitation, lorsqu'il est en excédent, permet en particulier d'apurer le déficit de la section d'investissement.

Compte-tenu du résultat d'exploitation à zéro, il ne peut y avoir d'affectation du résultat.

Le Conseil, à l'unanimité,

- Constate, que le résultat à zéro de la section d'exploitation du budget lotissement 2022 ne permet pas son affectation.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme, LES OMERGUES le 03 avril 2023, Le Maire,

Alain COSTE

Le secrétaire Benjamin CHESNEAU